



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



L'Europe pour
les citoyens



Europa für Bürgerinnen
und Bürger

Adresse : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
@-Adresse : cjba@free.fr
00 33 6 74 41 23 60



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

Mercredi 4 octobre 2023, à 20h30, Maison des Associations

Membres présents

Maryline Rolland	Nathalie Le Rousseau	Evelyne Maréchal-Lair	Sébastien Allouche
Patricia Valentin (AS-Karaté)	Solange Soulard (Ateliers)	Renaud Denhez	Jean-Claude Couchenet
Nadine Mirochnikoff	Gérard Bonnevalle	Marie Régnier	

Membres excusés avec pouvoir

Jean-Philippe Luce
Céline Delavaud
Christiane Doisneau (BAAL)
Charles Bleuse

Membres absents, excusés

Françoise Bughin (Ateliers)

Membres absents

Laurent Reinling (JA)

Membres invités

Nicole Richelmi

Proposition est faite d'ajouter un point :

La Semaine des Arts de juin 2023, proposition acceptée.

1. Approbation du Conseil d'Administration du 7 juin 2023

Chaque membre a reçu le compte rendu du CA du 7 juin 2023. Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu du CA est adopté à l'unanimité.

2. Semaine des Arts, juin 2023.

La ville de Bois d'Arcy a organisé du 16 au 25 juin la Semaine des Arts. C'était un événement en partenariat avec les Ateliers Arcisiens, association qui fêtait ses 40 ans. Des artistes, peintres, sculpteurs..., ainsi que des artistes de Mùcheln ont exposé leurs œuvres, dans différents endroits de la ville : l'Hôtel de ville, la Médiathèque, la Grange, la Maison des Associations et les Ateliers Arcisiens.

Le Comité remercie vivement les Ateliers Arcisiens qui assurent la logistique pour les œuvres des artistes de Mùcheln. De ce fait, le Salon de la St Gilles n'a pas eu lieu en septembre 2023.

3. Déplacement des Arcisiens les 6, 7, 8 octobre 2023.

Pour le déplacement 2023, 44 adhérents se sont inscrits pour revoir ou découvrir la ville jumelée. 40 partent en train et 4 personnes se rendent en voiture individuelle pour Mùcheln et en profiteront pour prolonger leur séjour là-bas.

Vendredi 6 octobre, rendez-vous à 5h15 sur le parking du Cosec à Bois d'Arcy. Départ en car pour Paris Est pour un départ du train à 7h19.

14h30 : arrivée à Leipzig et à 16h : visite par des guides de l'Office du Tourisme, sur les traces des musiciens de Leipzig.

18h : retour à la gare de Leipzig, car pour Branderoda où attendent les familles d'accueil et où un dîner est préparé pour les familles qui le souhaitent.

Samedi 7 octobre, 8h30, rendez-vous pour un départ en car pour Weißenfels. Visite du musée Gustav-Adolf dans la « maison d'escorte », Geleitshaus.

12h : déjeuner au Altes Brauhaus.

14h : Montée au château Neu-Augustusburg pour visiter le musée de la chaussure.

Puis passage au magasin de la fabrique de chocolat « Argenta » où il sera possible de faire des achats.

17h : retour à Mùcheln. Petit moment dans les familles

19h : soirée à Wünsch, village de la communauté de communes, repas au Landhof, discours officiels en présence du maire, Andreas Marggraf.

Dimanche 8 octobre. Visite à la Marina pour se rendre compte de son évolution.

10h30 : au choix : service œcuménique à la Jakobikirche ou entraînements de vélo acrobatique par la VfH, Verein für Hallenradsport de Mùcheln et de Karaté par le Musashi, au gymnase.

12h : déjeuner au Kegelbahn de Mùcheln

13h : départ en car en direction de la gare de Leipzig pour un départ à 15h33 et une arrivée à Paris Est à 22h53.

Retour en car sur Bois d'Arcy vers minuit.

Voilà pour les grandes lignes du programme prévu.

4. Conseil d'Orientation, le 23 novembre 2023.

La réunion pour préparer l'année 2024 et présenter le budget 2024 est prévue le 23 novembre, selon les disponibilités du maire qui préside cette séance.

5. Accueil des pompiers de Mùcheln à Bois d'Arcy.

Des pompiers de St Michel sont attendus à Bois d'Arcy pour la Ste Barbe, patronne des pompiers et des mineurs. Leur arrivée est prévue le 23 novembre et ils doivent repartir le 26 novembre. Les pompiers de Bois d'Arcy ont déjà une esquisse de programme. De la part de Mùcheln, peu d'informations ont été communiquées sur le nombre de participants et leur mode de transport. Le déplacement à Mùcheln permettra sans doute d'avoir des informations complémentaires.

6. Marché de Noël à Bois d'Arcy les 9 et 10 décembre 2023.

Le marché de Noël aura lieu les samedi 9 et dimanche 10 décembre dans la salle des fêtes de la Tremblaye. Le Comité sera présent avec petits gâteaux de Noël et bières. La venue des allemands qui apportent les articles en direct de Mùcheln est confirmée.

Une nouveauté en 2023 : Ulf, le restaurateur qui est déjà venu pour la fête de la bière, se propose de venir et de tenir un stand. Il proposera du vin chaud, du café, de la bière, des « Brezel ». Une demande d'inscription a été déposée, il espère pouvoir disposer d'un châlet. M. le Maire est favorable à l'installation du restaurateur sur le marché de Noël et Maryline Rolland indique que l'inscription ne posera pas de problème.

7. Soirée dans le cadre de la journée franco-allemande de l'amitié, le 19 janvier 2024.

Le Comité, les adhérents, familles d'accueil et personnes intéressées se retrouveront le 19 Janvier pour regarder le diaporama des journées franco-allemandes d'octobre 2023, autour de la galette. La journée franco-allemande de l'amitié commémore le Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963, qui scellait la réconciliation franco-allemande.

8. Assemblée Générale prévue le 7 février 2024.

L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 7 février 2024, moment important pour l'association et ses adhérents.

9. Déplacement des Mùchelnois à Bois d'Arcy en 2024, dates à déterminer.

Les maires des deux communes doivent convenir d'une date pour la rencontre 2024 lors du déplacement à Mùcheln en octobre 2023.

La date doit être connue pour le Conseil d'Orientation du 23 novembre 2023 afin de préparer correctement l'année 2024.

Le Comité pose la question de la fête de la bière qui avait lieu tous les deux ans. Mais depuis qu'il n'y a plus que une rencontre par an, cela implique qu'il y aurait une fête de la bière à chaque venue des Mùchelnois. Il y a donc moins de moments uniquement entre Mùchelnois et Arcisiens.

Maryline Rolland répond qu'une fête de la bière est prévue au budget pour 2024.

10. Présentation par les associations de projets d'échanges 2024 pour le CO de novembre 2023.

Les associations ne connaissant pas la date du déplacement à Mùcheln, il est très difficile pour elles de se prononcer à ce jour. Les associations sportives doivent aussi composer avec les dates de compétition.

Le Basketball de la JA, le Coba, l'APEM, le collège Mozart et Attitudes étaient invités, mais il n'y a pas eu de retour.

La discussion pourra reprendre quand la date de la rencontre sera connue, donc en novembre.

11. Questions diverses.

Aucune question n'est posée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h35.

Informations ultérieures au CA.

Point 5 A Mùcheln, il n'a malheureusement pas été possible de rencontrer Andreas Hannig, chef des pompiers de St Micheln. Le Comité est toujours dans l'attente d'informations sur la venue des pompiers à Bois d'Arcy.

Point 9 Après discussion avec le maire de Mùcheln, la date de rencontre retenue pour 2024 est :
18, 19, 20 octobre 2024 à Bois d'Arcy avec fête de la bière.

La principale du Collège Mozart, Mme Tapia, s'est excusée le 6 octobre, par un mail de sa secrétaire, de ne pas avoir pu assister au CA du 4 octobre. Néanmoins, elle a indiqué : « Elle souhaite cependant échanger par la suite sur l'accueil des jeunes à BOIS D'ARCY. » Le Comité garde donc le contact avec le Collège.

Le Verein für Hallenradsport a fait savoir, lors du séjour à Mùcheln, que les cyclistes de Mùcheln avaient l'intention de rallier Bois d'Arcy en 2024.

Leur 1^{ère} venue en vélo à Bois d'Arcy date de 2004. 20 ans plus tard, ils veulent refaire le périple.

Les dates retenues : départ de Mùcheln le 22 mai, arrivée à Bois d'Arcy le 30 mai.

Séjour à Bois d'Arcy de quelques jours et départ pour Mùcheln le 2 juin.

4/5 cyclistes feraient le trajet, accompagnés d'un véhicule pour l'intendance.

Le COBA a été informé.



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



L'Europe pour
les citoyens



Europa für Bürgerinnen
und Bürger

Adresse : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
@-Adresse : cjba@free.fr
00 33 6 74 41 23 60



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

Mercredi 7 Juin 2023, à 20h30, Maison des associations, Salle 7

Membres présents

Maryline Rolland
Patricia Valentin (Karaté)
Nadine Mirochnikoff

Evelyne Maréchal
Françoise Bughin (Ateliers A)
Jean-Claude Couchenet

Sébastien Allouche
Charles Bleuse
Marie Régnier

Céline Delavaud
Gérard Bonnevalle

Membre invité

Nicole Richelmi

Membres excusés avec pouvoir

Renaud Denhez
Christiane Doisneau (BAAL)
Nathalie Le Rousseau
Solange Soulard (Ateliers Arcisiens)

Membres absents

Jean-Philippe Luce
Jeunesse Arcisienne

1. Approbation du compte rendu du CA du 8 mars 2023.

Chaque membre du Conseil d'Administration a reçu le compte rendu du CA du 8 mars 2023.
Aucune remarque n'est faite. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Soirée du CJBA 2023, pour les adhérents, familles d'accueil, associations.

La soirée de fin d'année aura lieu le vendredi 9 juin, à 20h, à l'Espace Charles Péguy, salle Maurice Chevalier. Chacun apporte une entrée ou un dessert, le Comité fournit l'apéritif, les boissons et le pain.

Au cours de la soirée seront présentées des vidéos prises lors du séjour des Mûchelnois à Bois d'Arcy en octobre 2022, à l'occasion des 25 ans du jumelage : discours des maires, fête de la bière, déjeuner du dimanche avec cadeau au Comité de Mûcheln et gâteau des 25 ans, puis visite commentée par Gérard Bonnevalle du château de la Malmaison.

3. Œuvres d'artistes de Mûcheln à la semaine des arts du 16 au 25 juin 2023.

La ville de Bois d'Arcy, en partenariat avec les Ateliers Arcisiens, organise du 16 au 25 juin la Semaine des arts dédiée aux artistes arcisiens. Françoise Bughin, des Ateliers Arcisiens, parle de l'organisation de cette semaine.

Une quarantaine d'artistes amateurs exposeront leurs œuvres dans différents endroits de la ville : la mairie, la médiathèque, la maison des associations et le théâtre de la Grange.

Les 11 œuvres des Mûchelnois apportées en décembre 2022 y seront également exposées. Les céramiques resteront exposées aux Ateliers, à cause de leur fragilité et du manque de socles.

Les Ateliers Arcisiens fêtent aussi leurs 40 ans. Leur Salon se tient du 17 au 25 juin 2023 et le vernissage aura lieu le vendredi 16 juin à 20h.

Le Salon de la St Gilles, par contre, n'aura pas lieu en septembre.

Si cette expérience de la Semaine des arts marche bien, elle sera renouvelée.

Merci aux Ateliers qui s'occupent des œuvres des artistes Mûchelnois.

4. Participation du CJBA au Forum des Associations en septembre.

Le Comité de Jumelage participera au Forum des associations qui se tiendra le samedi 9 septembre de 9h à 17h. Il est prévu en extérieur, au stade Jean Moulin. En cas de mauvais temps, ce sera en intérieur, au COSEC. Le Comité présentera ses objectifs, ses activités, ses projets.

5. Réception des Arcisiens à Mûcheln les 6, 7, 8 octobre 2023.

En 2022, les Mûchelnois ont séjourné à Bois d'Arcy. En 2023, c'est au tour des Arcisiens de faire le déplacement à Mûcheln.

Le vendredi 6 à 5h15, le départ de Bois d'Arcy est prévu pour tous en car. Gare de l'Est à 7h et trajet en train pour arriver à Leipzig à 14h30. Une visite sera organisée par le CJBA à l'arrivée, mais elle est encore à définir.

Trajet en car de Leipzig à Branderoda au restaurant « Drei Linden » où a lieu le dîner.

Nuit dans les familles d'accueil à Mûcheln et dans les villages de la communauté de communes.

Le samedi 7, départ pour Weissenfels à une vingtaine de km au sud-est de Mûcheln. Au programme de la matinée : la visite du Musée Gustav-Adolf, roi de Suède mort en 1632 à la bataille de Lützen. C'était au moment de la guerre de 30 ans (1618-1648). Déjeuner à Weissenfels.

L'après-midi, visite du château Neu-Augustusburg, qui abrite une collection de chaussures du monde entier.

Ensuite, possibilité d'achat de chocolat à la boutique de la fabrique Agenta.

En soirée, départ pour Wünsch à la maison en ballots de paille, Strohhallenhaus (soirée dans ce lieu en 2009 lors des 20 ans de la chute du mur), accueil officiel par le maire, Andreas Marggraf et dîner.

Le dimanche 8, parcours à pied pour constater le développement de la ville de Mûcheln et au bord et autour de la Marina.

Déjeuner grillades au « Kegelhaus », par Ulf Zinnecker des « trois tilleuls » drei Linden.

La question d'un entraînement Karaté va être posée à Mûcheln.

Vers 13h, départ en car pour la gare de Leipzig.

15h30, départ en train pour Paris Est où l'arrivée est prévue à 23h.

Retour en bus sur Bois d'Arcy, arrivée vers minuit, en fonction de la circulation.

40 personnes sont inscrites pour ce déplacement et donc, 40 places ont été réservées auprès de la Deutsche Bahn.

4 personnes viendront avec leur voiture personnelle et prolongeront leur séjour à Mûcheln, donc 44 participants.

9 personnes viennent pour la première fois à Mûcheln.

Parmi les participants, il y a 5 jeunes entre 11 et 15 ans, cette participation de jeunes est encourageante.

6. Tableaux de Mûcheln dans l'ancienne salle Mûcheln.

La question est posée à nouveau si les quatre tableaux offerts par Mûcheln en 2002 lors de l'inauguration de la salle Mûcheln avaient été retrouvés. Ils étaient exposés aux murs de cette salle. Ils représentaient des vues aériennes de Mûcheln. La réponse est toujours négative. Il serait pourtant heureux de retrouver ces cadeaux de Mûcheln.

7. Présentation de Mûcheln sur le site de la ville.

Le site de la ville de Bois d'Arcy a été refait et la rubrique « Jumelage », qui, avant, était assez conséquente est désormais très brève. Demande est faite s'il est possible d'ajouter une présentation de la ville jumelée, ainsi que quelques photos.

Maryline Rolland répond que c'est possible. Il suffit de contacter le Service Communication. Ce service va donc être contacté.

8. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue avant la séance.

● Marie Régnier souhaite faire un point sur l'échange entre pompiers. Les pompiers de St Michelin doivent toujours venir à Bois d'Arcy du 23 au 26 novembre 2023 pour la Ste Barbe, patronne des pompiers. Les pompiers de Bois d'Arcy ont déjà préparé une esquisse de programme. Le nombre et les noms des pompiers à venir ne sont pas encore connus.

Les pompiers de Bois d'Arcy avaient émis le souhait d'aller à Mûcheln en juillet, au moment de la fête de la ville. Mais les pompiers de Mûcheln ne sont pas très disponibles à ces dates et les pompiers de Bois d'Arcy ont finalement renoncé à cette date et ont demandé à Mûcheln de leur communiquer une date à leur convenance pour faire le déplacement à Mûcheln.

Ils sont actuellement dans l'attente de la réponse des pompiers de St Michelin et feront le déplacement en train.

● Un point également sur l'échange entre la Maternelle Marc Chagall et le Kindergarten « Regenbogen ».

M. Mercier a envoyé à plusieurs reprises des documents, dont photos et vidéos, mais n'avait pas de retour.

Marie Régnier a contacté Sylvio Muth du Comité de Mûcheln et la directrice du Kindergarten, Gabi Damnig. Gabi Damnig a répondu avoir bien reçu les documents, mais n'a pas le matériel adéquat pour lire les documents.

Sylvio Muth devait rencontrer le maire, Andreas Marggraf, la responsable du service scolaire, Jennifer Walther et Gabi Damnig, pour régler les problèmes de matériel. En dernier recours, M. Mercier devait envoyer une clé USB.

Donc c'est en attente. Il faut espérer la résolution des problèmes techniques pour que ces échanges puissent avancer.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h40.



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



Adresse : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
@-Adresse : cjba@free.fr
00 33 6 74 41 23 60



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

Mercredi 8 mars 2023, à 20h30, Maison des Associations

Membres présents

Maryline Rolland
Solange Soulard (Ateliers Arcisiens)
Nadine Mirochnikoff

Nathalie Le Rousseau
Françoise Bughin (Ateliers Arcisiens)
Marie Régnier

Evelyne Maréchal-Lair
Jean-Claude Couchenet
Sébastien Allouche

Membres excusés avec pouvoir

Jean-Philippe Luce
Patricia Valentin (AS-Karaté)
Laurent Reinling (JA)
Gérard Bonnevalle
Charles Bleuse
Renaud Denhez

Membres absents

Christiane Doisneau (BAAL)
Céline Delavaud

Membre invité,

Nicole Richelmi

12. Approbation du Conseil d'Administration du 5 octobre 2022

Chaque membre du CA a reçu le compte rendu du 5 octobre 2022. Aucune remarque n'est formulée.
Le compte rendu du CA du 5 octobre 2022 est adopté.

13. Rappel d'événements passés.

Depuis le CA du 5 octobre 2022, deux événements ont eu lieu.

Du 21 au 23 octobre, les Mûchelnois séjournèrent à Bois d'Arcy pour célébrer, entre autres, le 25^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux villes. Le récit en a été fait lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2023 et tous les adhérents ont dû recevoir le procès verbal.

L'autre événement était la soirée du 27 janvier 2023, il a également été relaté et commenté au cours de l'AG 2023.

14. 40^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens avec participation d'artistes de Mûcheln du 17 au 25 Juin 2023.

Le CA a le plaisir d'accueillir Françoise Bughin, secrétaire du nouveau bureau des Ateliers Arcisiens, élu récemment. Les Ateliers Arcisiens ouvriront leur 40^{ème} Salon du 17 au 25 juin. Le vernissage aura lieu le vendredi 16 juin et les membres du CA sont chaleureusement invités.

Des œuvres de Mûcheln, arrivées début décembre grâce aux amis de Mûcheln qui apportaient les articles pour le Marché de Noël, y seront exposées.

Des œuvres d'artistes arcisiens sont parties avec le car en octobre et seront exposées à Mûcheln.

15. Soirée du CJBA en juin 2023

La soirée qui clôture la fin de la saison associative a traditionnellement lieu en juin. Au cours de cette soirée, seront présentés des vidéos du week-end d'octobre 2022, car tout n'a pas été montré lors de la soirée de janvier 2023. Les adhérents apportent entrée ou dessert et le CJBA s'occupe des boissons et du pain. Elle devrait avoir lieu le 9 ou le 23 juin. Le 9 juin est sans doute tôt dans le mois, mais le mois de juin est souvent bien chargé.

Le choix se porte sur le vendredi 9 juin. Le Comité va contacter la Vie Associative pour réserver une salle.

16. Séjour des Arcisiens à Mùcheln en octobre 2023.

Le déplacement à Mùcheln aura lieu les 6, 7, 8 octobre 2023. Le trajet se fera en train, après étude de différents moyens de transport. (voir PV de l'AG).

Lors du Conseil d'Orientation du 16 novembre 2022, le Comité avait présenté deux hypothèses.

Selon l'hypothèse 1, la participation de chaque membre était de 120€/personne, avec une aide du CJBA et de la municipalité.

Selon l'hypothèse 2, la participation de chaque membre était de 150€/personne, avec une aide seule du CJBA.

Le 21 février, le maire a fait connaître sa position : « Pour le déplacement, prenons le mode de transport le moins cher. Cela permettra de tendre vers les premiers budgets identifiés pour 2023 qui ne nécessitent pas de demandes de subventions. »

L'hypothèse 2 a donc été retenue et la subvention municipale demandée de 1200€ ne sera pas accordée.

Cette décision n'est pas conforme au budget 2023 voté en Assemblée Générale le 1^{er} février 2023, mais fait suite à une des hypothèses émises lors du Conseil d'Orientation de novembre 2022. Le Comité se conformera donc à l'hypothèse 2.

Dans l'attente de la décision du maire, connue le 21 février, aucun sondage auprès des adhérents sur leur participation éventuelle n'a été effectué. Même si Maryline Rolland estimait déjà à l'AG que la municipalité opterait pour l'hypothèse 2 dans l'objectif de faire des économies.

Et le Comité espère que tous les participants utiliseront le même mode de transport, pour la cohésion et par souci d'économies.

Mùcheln n'a pas encore transmis d'esquisse de programme. Le Comité va cependant commencer à prendre les inscriptions et à réserver le train. Le paiement intégral, avec possibilité d'échelonnement, sera demandé de manière à ce que les adhérents prennent leur inscription au sérieux.

L'ASBA Tir à l'arc avait envisagé de venir à Mùcheln et d'y rencontrer les archers.

Mais ils ne vont pas concrétiser ce projet. Message du Tir à l'arc : « Si l'idée d'aller se confronter aux archers allemands paraissait excellente. Pour le déplacement, c'est plus compliqué.

Certains arcs sont démontables, mais pas tous, les arcs droits peuvent mesurer environ 1,70 m, et il faut rajouter le transport des flèches et des équipements. De plus, ce sont des armes de précisions à manier délicatement, donc ni en train, ni en avion. Quant à un déplacement en minibus, personne n'est intéressé par ce long voyage.

Malheureusement, il n'y aura donc pas de déplacement d'archers à Mùcheln en octobre ».

A la demande de Maryline Rolland, la question va leur être posée s'ils acceptent de participer avec des arcs prêtés par l'association de Großjena, à côté de Mùcheln.

17. Projet d'échanges entre la Maternelle Marc Chagall et le Kindergarten Regenbogen de Mùcheln.

Les jours précédant la soirée du 27 janvier, le directeur de la Maternelle Marc Chagall, Jocelyn Mercier, avait émis le souhait d'un échange, d'une correspondance avec un jardin d'enfants de Mùcheln.

Des contacts ont donc été pris avec le comité de Mùcheln et le service scolaire de Mùcheln.

Finalement, un échange (lettres, dessins, photos, vidéos) se fera avec le jardin d'enfants « Regenbogen » (arc en ciel) dont la directrice est Gabi Damnig qui vient régulièrement à Bois d'Arcy. Regenbogen est situé dans le quartier de Stöbniz et il accueille environ 70 enfants. Jocelyn Mercier a déjà envoyé une petite vidéo avec les enfants arcisiens et le Comité suivra ces échanges.

18. Election du bureau, suite à l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2023

Selon les statuts, le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale élit chaque année le bureau.

Les membres du bureau sont d'accord pour renouveler leur candidature pour 2023. Cependant, des critiques à l'encontre du bureau ont été émises lors de l'AG, il semble souhaitable qu'une nouvelle équipe se mette en place, plus en phase avec la mairie.

Le trésorier est en poste depuis 2005, la présidente depuis 2006. Un renouvellement du bureau est attendu pour 2024.

Gérard Bonnevalle renouvelle sa candidature au poste de trésorier pour un an, en attente d'un successeur.

Renaud Denhez se représente au poste de trésorier adjoint

Charles Bleuse se représente au poste de secrétaire, Solange Soulard au poste de secrétaire adjointe.

Marie Régnier se représente au poste de présidente, Nadine Mirochnikoff au poste de vice-présidente.

Ces candidatures ayant obtenu l'unanimité, le nouveau bureau est élu par le Conseil d'Administration pour un an.

19. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue et n'a été posée en début de séance.
Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15.

Information postérieure au CA :

● Les œuvres des artistes arcisiens sont déjà exposées dans la galerie de l'Hôtel de ville à Mûcheln. (Geiseltalecho mars 2023)

Consulter le site du CJBA : <http://cjba.free.fr/album.htm>

● La soirée de CJBA aura lieu le vendredi 9 juin 2023 à 20h, salle Maurice Chevalier, rue Baragué à Bois d'Arcy

● Réponse du Tir à l'arc (Yves le Donge, secrétaire de l'ASBA Tir à l'arc) à la question de Maryline Rolland.

« Nous ne tirons qu'avec nos arcs personnels.

Tout d'abord, chaque archer est habitué à son arc. Quand il en change, en général pour monter en gamme, il lui faut quelques séances pour maîtriser le nouveau.

Ensuite, la diversité des arcs fait que ce serait très compliqué de trouver un arc adapté pour chaque archer (en plus du problème de maîtrise précédemment cité).

Dans le groupe, il y a des arcs droits, des arcs nus, des arcs de chasse, des arcs à poulie, pour droitier, pour gaucher, de puissance différentes et pour des allonges différentes.

Il y a aussi le problème des flèches, de longueur, de poids, de matériaux et de rigidité différents selon le type d'arc, sa puissance et l'allonge de l'archer.

En conclusion, chaque archer utilise son arc auquel il est habitué, ainsi que des flèches toutes les mêmes (pour la régularité du tir) dont il a déterminé les caractéristiques après souvent de nombreux essais. »